



Pour vivre le collège en fonction de l'élève que l'on est !

# COLLÈGE

Ensemble Scolaire  
Jeanne d'Arc Saint Joseph  
REMIREMONT



## La 6<sup>e</sup> en quelques mots à Saint Jo !



Les Élèves ont besoin de se sentir bien compris, de vivre dans un climat de confiance, résultant du respect mutuel, d'être soutenus et aidés, d'avoir la possibilité de recevoir des responsabilités, de prendre des initiatives et d'apporter leur concours à la vie communautaire.

Ils bénéficient donc de l'unité et de l'action de la Communauté Éducative dans un seul but : **leur réussite et leur épanouissement.**



### Les lieux

Les élèves restent sur un site à taille humaine, les classes restent dans une salle principale limitant les déplacements. Des salles de cours neuves avec un très bon niveau d'équipement (vidéoprojecteurs, vidéoprojecteurs interactifs, internet, ordinateur portable à disposition), un self agréable et de qualité, un CDI propice au travail, une salle multimédia, un gymnase.

### Les horaires

Semaine de 4 jours, lundi, mardi, jeudi et vendredi, avec possibilité de s'inscrire à l'étude du soir de 17h à 18h. Pas de cours le samedi et le mercredi matin. Des journées cohérentes pour limiter les heures d'études.

8h05-9h55	Cours
9h45-10h00	Récréation
10h00-11h40	Cours
11h40-13h20	Restauration
13h20-15h50	Cours
15h50-16h05	Récréation
16h05-16h55	Aide aux devoirs 6e

### L'équipe pédagogique

Une équipe d'éducateurs expérimentés et dynamiques, des enseignants effectuant la liaison entre le primaire, le collège et le lycée, certains travaillant sur les 2 entités voire les 3 entités.

Des éducateurs et des enseignants qui placent l'autorité, la réussite et l'épanouissement de l'élève au cœur de leur projet éducatif.

## Des dispositifs adaptés et novateurs

### L'aide aux devoirs obligatoire

Un temps d'aide aux devoirs est mis en place depuis la rentrée 2014. le suivi est organisé par les enseignants de la classe de 6<sup>e</sup>. À noter que le dispositif est obligatoire. **6 enseignants encadrent les 3 classes de 6e**



### Le Projet Sciences (l'EIST en 6<sup>e</sup>)

L'EIST se fait en groupes à effectifs réduits. Quatre professeurs des trois champs disciplinaires concernés (SVT, Physique-Chimie, Technologie) prennent en charge les élèves de trois classes répartis en 4 groupes. Chacun de ces groupes est pris en charge par l'un des professeurs durant toute l'année.

#### Qu'apporte-t-il plus particulièrement aux élèves ? Quel est son avantage ?

Cet enseignement conjoint de trois disciplines permet le décloisonnement disciplinaire pour favoriser la cohérence entre elles, donner plus de sens à l'enseignement scientifique, et mettre en évidence leur nécessaire synergie.

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre en EIST motivent les élèves, améliorent leur autonomie et leur prise d'initiative, ainsi que leur comportement d'une manière générale.

**L'établissement Saint Joseph est le seul établissement du département à proposer le projet en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>.**

### Dispositif bilangues

Les élèves qui s'inscrivent au collège peuvent, depuis quelques années, choisir d'étudier parallèlement deux langues **anglais/allemand** ou **anglais/espagnol**, dès la 6<sup>ème</sup>.

#### Qu'apportent-elles plus particulièrement aux élèves ? Quels sont leurs avantages ?

Elles contribuent à la construction d'une identité européenne chez les enfants et donc à une belle ouverture d'esprit. Du point de vue des enfants, on peut remarquer principalement leur grand intérêt pour les langues, leur désir de communiquer, leur côté très actif, volontaire et positif en classe, donc leur plaisir à travailler.

### Des voyages scolaires, des sorties culturelles et des activités sportives

Le collège offre également une ouverture pédagogique vers d'autres richesses culturelles. En 6<sup>e</sup>, découverte de Langue et de la culture de l'Antiquité avec le voyage en Italie.



## Collège en 3 ans



Ce dispositif privilégie une accélération des apprentissages scolaires pour répondre aux problématiques souvent rencontrées chez les enfants à haut potentiel, telles que l'ennui, la démotivation, l'envie de faire plus, les difficultés de concentration engendrées par un manque de « nourriture intellectuelle ».

Les enseignants vont évaluer sur une année l'essentiel du programme de fin de cycle 3 et de 5<sup>e</sup>. Le dispositif intègre les élèves dans une classe de 6<sup>e</sup> et propose en fonction des profils, des aménagements dans l'emploi du temps et dans l'offre pédagogique.

Après concertation avec l'équipe pédagogique et la famille ils pourront intégrer la classe de 4<sup>e</sup> à la rentrée suivante.

#### Qui propose ou demande ce dispositif ?

- Le professeur référent du CM2.
- Le chef d'établissement après entretien avec la famille.
- L'équipe pédagogique du collège après entretien avec la famille.

Obligation de constituer un dossier avec profil de l'élève, entretien avec la famille, consultation de l'équipe pédagogique et avis de l'enseignant de CM2 à partir des compétences du socle commun.

**La décision finale appartient au chef d'établissement après examen du dossier.**

### Un espace 6<sup>e</sup>

Le temps de récréation est souvent un moment de convivialité, le collège met à disposition un espace réservé aux élèves de 6<sup>e</sup> sur la cour de récréation. L'éducateur référent 6e est en charge de sa surveillance.

### La Pastorale :

Le questionnement humain et spirituel des jeunes est possible. Libre d'inscription, l'aumônerie permet aux jeunes l'éveil et l'approfondissement de leur foi, ce sont des temps conviviaux de partage, de réflexion et de prière. Les rencontres mensuelles ont lieu du temps de midi pour les sixièmes et en soirée pour les autres niveaux. Parallèlement les jeunes peuvent se préparer aux différents sacrements.



## Renseignements pratiques

- ✓ Régime des élèves : Externat - Demi-pension - Internat
- ✓ Établissement sous contrat d'association avec l'État, habilité à recevoir des boursiers nationaux et départementaux.
- ✓ Possibilité de subventions pour le transport
- ✓ Accès : Train et Bus scolaire.

#### Inscription sur rendez-vous avec la Direction de l'établissement

Tél. 03 29 62 23 73 / Fax 03 29 62 23 74

Email : [jdarem2@scolalor.net](mailto:jdarem2@scolalor.net)

**Ensemble scolaire Jeanne d'Arc + Saint-Joseph  
6, rue du Canton BP 60040 88202 REMIREMONT**